



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## situation des agriculteurs

Question au Gouvernement n° 1295

### Texte de la question

#### SITUATION DES AGRICULTEURS

**M. le président.** La parole est à M. Alexandre Freschi, pour le groupe La République en marche.

**M. Alexandre Freschi.** Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, le taux de suicide chez les agriculteurs est 20 à 30 % supérieur à la moyenne de la population. Ce chiffre révèle les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Dans ma circonscription, un élu local a entrepris une marche de 540 kilomètres pour alerter et mettre en lumière le désarroi dans lequel vivent nos concitoyens du monde productif agricole. Je voudrais vous remercier, monsieur le ministre, d'avoir reçu aujourd'hui cet élu, M. Patrick Maurin, et d'avoir été très attentif aux éléments qu'il a recueillis tout au long de sa marche et dont il vous a fait part.

La loi EGALIM représente une avancée importante pour l'agriculture française, car elle remet les agriculteurs au cœur du dispositif et a pour objectif qu'ils puissent tirer des revenus décents de leur activité.

Le contexte actuel invite à mener une réflexion plus globale, qui englobe l'échelle européenne. La nouvelle politique agricole commune, actuellement discutée à Bruxelles, peut, si elle est bien négociée, être un atout pour nos agriculteurs et améliorer, avec des aides et des moyens supplémentaires, leurs conditions de vie. La PAC est critiquée par certains États membres, qui l'accusent d'être trop technocratique, trop coûteuse et trop défailante. Néanmoins, nous devons continuer de soutenir son ambition initiale, parce qu'elle représente la seule solution pour nos agriculteurs et nos consommateurs d'envisager une agriculture marquée du sceau de la durabilité.

De fait, monsieur le ministre, ma question est la suivante : face à l'issue incertaine des négociations de la PAC et au risque de perte de revenus pour les agriculteurs français, quelles positions défendrez-vous dans la négociation de la PAC 2020 ? (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

**M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation.** Votre question comporte trois points.

Tout d'abord, après avoir reçu M. Maurin, nous pouvons tous nous accorder sur le fait qu'il n'est pas possible qu'en 2018, 2019 ou 2020, des agriculteurs se suicident, parce qu'ils sont trop endettés ou parce qu'ils ne gagnent pas leur vie. (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM, ainsi que sur quelques bancs du groupe LR.)

Je souhaite avoir une pensée pour tous les agriculteurs et leurs familles : ils se lèvent tôt, ils se couchent tard, ils travaillent sept jours sur sept, ils méritent une juste rémunération. C'est la politique que le Gouvernement conduit avec les allègements de charges et la loi EGALIM.

**M. Éric Straumann.** C'est faux !

**M. Didier Guillaume, ministre.** Cette loi construit les prix, ce qui n'a jamais été fait depuis des années.

**M. Pierre Cordier.** Socialisme ! Socialisme !

**M. Didier Guillaume, ministre.** Cela fait des années que vous parlez de ces sujets, mesdames et messieurs les députés Les Républicains, mais c'est cette loi qui mettra en œuvre cette politique !

**M. Thibault Bazin.** Cela fait sept ans que vous êtes au pouvoir !

**M. Didier Guillaume, ministre.** Voilà la réalité ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

**M. Fabien Di Filippo.** Rendez-lui son cerveau !

**M. le président.** Monsieur di Filippo !

**M. Didier Guillaume, ministre.** Le Président de la République a été le premier à vouloir une politique agricole commune intégrée à l'échelle de l'Union européenne. Cette PAC est le gage de la vie de nos agriculteurs, qui veulent vivre davantage de rémunérations que de subventions.

**M. Pierre Cordier.** Blablabla, nous voulons des actes !

**M. Didier Guillaume, ministre.** Il n'empêche que, si les financements de la PAC devaient diminuer, ce serait une catastrophe. C'est la raison pour laquelle nous n'acceptons pas la position de la Commission européenne visant à baisser le montant de la PAC. C'est inacceptable : la France ne se laissera pas faire (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) et voudra, avec d'autres pays, prendre d'autres directions.

Aujourd'hui, vingt pays sont unis pour défendre une PAC plus intégrée et plus importante, conduisant la transition économique, environnementale et sanitaire.

**M. Pierre Cordier.** Rendez-nous Travert !

**M. Didier Guillaume, ministre.** Voilà ce que nous voulons faire, et nous y arriverons grâce à vous, mesdames et messieurs les parlementaires !

## Données clés

**Auteur :** [M. Alexandre Freschi](#)

**Circonscription :** Lot-et-Garonne (2<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1295

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Agriculture et alimentation

**Ministère attributaire :** Agriculture et alimentation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [24 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 octobre 2018](#)